LES EXPLOITS D'UN DÉVOYÉ CAMBRIOLEUR A BOULOGNE-S/-MER

Si l'enquête n'est pas encore terminée par une arrestation effective en ce qui concerne les multiples cambriolages de Boulogne dont le dernier fut accompagné de l'agression contre M. Tillette, du moins a-t-elle établi de façon mathématique la connexité des faits reprochés au jeune Jean Barbier par la récupération dans les endroits visités des morceaux de bougies, boites d'allumettes, d'un stylo-mine, etc... toutes choses dérobées chez MM. Paque et Meurant, rue Cazin, et chez l'épicier Brunet à Bréquerecques.

Les allumettes, notamment, au cours de la minutieuse visite du Casino Municipal dans lequel on croyait encore réfugié le cambrioleur, ont été employées par ce dernier pour brûler les cachets-scellés apposés lors de toute fermeture en fin de saison sur les portes des réserves de vins, de victuailles et du restaurant situées dans les sous-sols. Un carreau tout récemment brisé, puisqu'il ne fut pas repéré lors de la visite de dimanche matin par le commissaire Pierret et ses hommes, des papiers brûlés laissant supposer que quelqu'un a voulu s'éclairer pour visiter les réserves, indiquent nettement que la fuite de Barbier est récente.

Pendant que l'on visitait l'établissement, un négociant M. Descottes venait informer les policiers et particulièrement M. Baudart, commissaire, que la villa qu'il possédait à *Ambeleteuse* avait reçu une visite nocturne et qu'une paire de savates avait été trouvée par la personne qui a la charge de surveiller l'immeuble comme cela se fait l'hiver dans toutes les stations estivales. Or, et ce fut un point remarqué par les enquêteurs, le cambrioleur qui opéra à Boulogne avait tout d'abord aux pieds une paire de souliers bains de mer blancs. Ces dits bains de mer on les retrouva chez M. Tillette dans l'habitation duquel on est maintenant assuré qu'il passa la nuit. S'étant enfui pieds nus, l'homme poursuivi visita consciencieusement le Casino, y mangea et aussi y prit une paire de sandales en corde appartenant à l'homme de peine M. Reni, précisément les sandales trouvées dans la villa « Surprise, à Ambleteuse.

LA FUITE VERS CALAIS

Puis, un peu plus tard, la gendarmerie de Marquise informait la capitainerie de Boulogne, qu'un jeune homme répondant à peu près au signalement de Jean Barbier avait été vu dérobant une bicyclette à Ambleteuse et qu'il s'était dirigé ensuite vers *Calais* par la côte après avoir, dans un café, demandé un journal qu'il lut attentivement.

Dès lors, aucun doute ne semble permis, la « carte de visite », en l'occurrence l'abandon des chaussures, système particulier de Barbier est trop souvent renouvelé pour qu'il ne s'agisse pas de lui.

Les brigades de Calais et des environs ont été alertées, de même que celle de *Dunkerque*. On considère que Jean Barbier peut très bien aller contracter un engagement à la légion étrangère avec l'espoir de pouvoir ainsi éviter les conséquences que certains volent indirectes, dans son état maladif périodique.

Signalons en terminant que la nuit dernière, un wagon restaurant a reçu en gare maritime de Boulogne, la visite d'un mystérieux inconnu et que des traces de sang ont été relevées. Serait-ce Barbier qui l'aurait visité afin de se procurer quelques subsistances, car comment peut-il se suffire; a-t-il réussi à acheter quelque nourriture avec les 175 francs dérobés chez M. Riss ?

ARRESTATION DU MALFAITEUR A ESCALLES

La gendarmerie a arrêté hier, à 22 heures, à Escalles près de Calais Jean Barbier, âgé de 19 ans, le malfaiteur dont nous parlons plus haut.

P. M.

LE COMPTABLE ESCROC DE LYON A DÉBARQUÉ A BOULOGNE

Georges Béranger, 26 ans, employé dans un garage de Lyon, qui, ainsi que nous l'avons annoncé, avait pris la fuite le 15 octobre dernier après avoir détourné une somme de 350.000 francs et qui fut arrêté à Liverpool au moment où il allait s'embarquer pour le Canada, a été extradé et est arrivé hier à Boulogne par le paquebot « Bierritz ». Entré dans le port à midi 35, remis entre les mains de la police spéciale, il a été conduit à la maison d'arrêt en attendant sons transfert à Lyon.

DES PEINTRES MALMENÉS PAR DES CHOMEURS COMMUNISTES DANS UN MAGASIN, A BRUXELLES

Les grands magasins de nouveautés « L'Innovation » ont été hier à Bruxelles, le théâtre de violentes manifestations provoquées par les communistes. Plus de 200 chômeurs sont entrés très paisiblement par groupes de deux ou de trois afin de ne pas attirer l'attention. A un certain moment, lors d'un signal donné par l'un d'eux qui a été reconnu comme étant le leader communiste Marchand, les 200 chômeurs se précipitèrent sur des ouvriers peintres, au nombre de 30, qui se trouvaient dans l'une des alles du magasin, occupés à des travaux de réfection. Ils renversèrent les échelles sur lesquelles se trouvaient certains ouvriers qui furent précipités d'une hauteur de plusieurs mètres et tombèrent dans des vitrines. Plusieurs furent grièvement blessés. Ils ont infligé alors une correction sévère à ces malheureux ouvriers.

La police fut prévenue et les agents firent irruption dans le magasin. Une vraie panique s'empara du public et les perturbateurs réussirent à prendre la fuite par les diverses issues que comprend le magasin sans que la police ait pu procéder à des arrestations.

FERMETURE DE LA CHASSE DANS LE NORD

Voici les articles principaux de l'arrêté qui vient d'être pris par le Préfet du Nord :

Article premier. — La chasse sera close dans le département du Nord, le dimanche 4 janvier 1931, au soir. La vente et le transport du gibier, après cette date, sont formellement interdits.

Exception est faite pour la chasse du gibier d'eau et des oiseaux de mer qui continuera à s'exercer dans les conditions fixées par l'arrêté réglementaire du 1er décembre 1928. Il est rappelé que la chasse du gibier d'eau n'est autorisée par cet arrêté que jusqu'au 31 mars.

Article 2. — En vue de prévenir la destruction des oiseaux et pour favoriser leur repeuplement, la divagation des chats dans dans toute l'étendue du département du Nord, pendant la période de fermeture de la chasse.

Article 3. — La chasse de la grive et de ses congénères est interdite en temps de clôture générale de la chasse.

Article 4. — La destruction des animaux malfaisants ou nuisibles sera poursuivie dans le département du Nord après la clôture de la chasse, dans les conditions fixées par l'arrêté réglementaire du 1er décembre 1928.

Les propriétaires, possesseurs ou fermiers et les détenteurs du droit de chasse sont autorisés, d'une façon générale à détruire ou faire détruire sur leurs terrains, les sangliers, en tout temps (même la nuit à l'affût) et par tous les moyens, sauf le poison.

Par mesure générale, MM. les maires sont autorisés à organiser des battues municipales, jusqu'au 31 mars 1931, dans les conditions prévues par l'article 90, paragraphe 9, de la loi du 5 avril 1884.

OFFICE DES PUPILLES DE LA NATION DU NORD

La section permanente de l'Office des Pupilles de la Nation du Nord, sous-section spéciale des Etudes s'est réunie au siège de l'Office, 18, place Sébastopol à Lille. Elle a décidé d'accorder les subventions suivantes :

Enseignement supérieur Etat. — 35 subventions pour une somme de 158.700 francs.

Enseignement secondaire Etat. — 17 subventions pour une somme de 20.156 francs.

Enseignement primaire supérieur Etat. — 83 subventions pour une somme de 71.992 fr.

Enseignement technique Etat. — 23 subventions pour la somme de 23.901 francs.

Enseignement supérieur privé. — 5 subventions pour la somme de 25.200 francs.

Enseignement secondaire privé. — 12 subventions pour une somme de 22.216 francs.

Enseignement primaire supérieur privé. — 6 subventions pour une somme de 11.184 fr.

Enseignement technique privé. — 19 subventions pour une somme de 35.625 francs.

NOTRE CONCOURS DES GRANDES VEDETTES DU CINÉMA

Réservé exclusivement à nos Lectrices et Lecteurs de la région de ROUBAIX-TOURCOING et villes environnantes

2.027 prix valant plus de 100.000 francs dont 40.850 fr. de prix à répartir entre les dix premiers gagnants :: ::

TOUS A L'ŒUVRE, DEMAIN MATIN !

C'est demain jeudi, que commence dans notre journal le CONCOURS DES GRANDES VEDETTES DU CINÉMA, **DOTE DE 2.027 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE PLUS DE 100.000 FRANCS DONT 40.850 FRANCS DE PRIX A REPARTIR ENTRE LES DIX PREMIERS GAGNANTS, LE PREMIER RECEVANT 10.000 FRANCS EN ESPÈCES. CE CONCOURS ET SES PRIX SONT RÉSERVÉS EXCLUSIVEMENT, NOUS LE RÉPÉTONS UNE FOIS DE PLUS, A LA RÉGION DE ROUBAIX-TOURCOING ET VILLES ENVIRONNANTES.**

C'est donc à partir de demain, que commencera avec la publication de la première photographie, le prestigieux défilé des vedettes mondiales de l'écran, parmi lesquelles vous aurez à choisir en toute liberté, en toute conscience, celles qui ont vos préférences.

Avec chaque photographie sera — vous le savez — publié chaque jour un numéro d'ordre.

Ces numéros d'ordre vous les garderez et le moment venu vous n'aurez qu'à coller sur le bulletin de réponse, les trois numéros correspondant aux photographies des vedettes que vous aurez choisies. Aucune erreur n'est donc possible. Les difficultés sont limitées au minimum pour donner à toutes et à tous des chances égales de succès.

Avec les mêmes espoirs toutes et tous, s'aligneront donc sur la ligne de départ.

Tous au concours et à demain !

Voici la suite de la liste des prix :

LA LISTE DES PRIX

On a vu que dans les premières centaines des magnifiques prix, affectés à ce concours se trouvent outre **les 10.000 francs en espèces réservés au premier gagnant, le somptueux mobilier qu'emportera le second et la motocyclette que gagnera le troisième,** *se trouvent, rappelons-nous, une autre moto, des postes de T. S. F., un fusil de chasse, une machine à coudre, des bicyclettes, des bijoux et quantité de jolis objets joignant l'utile à l'agréable. Viennent ensuite:*

374e au 428e Prix. — Un Etui à cigarettes cuir, fermeture éclair. Valeur .... 30 fr.

429e au 443e Prix. — Une Blague à tabac cuir, fermeture éclair. Val. 30 fr.

444e au 523e Prix. — Une Boite-Montre à poudre. Valeur .... 30 fr.

524e au 583e Prix. — Un Flacon parfum « Chypre ». Valeur .... 30 fr.

584e au 602e Prix. — Un Stylomine. Valeur .... 30 fr.

603e au 705e Prix. — Un Flacon Eau de Cologne. Valeur .... 30 fr.

(Lire demain la suite de la liste des prix)

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

UN INCENDIE DANS UNE SALLE DE BAINS

Un commencement d'incendie, qui fut rapidement enrayé, s'est déclaré hier, vers 15 h. 15, dans la salle de bains de l'habitation de M. Albert Masurel, industriel, demeurant 33, avenue Gustave-Delory.

A l'heure dite, les domestiques eurent l'attention attirée par un bruit de verre brisé, semblant provenir du premier étage. Ils s'y rendirent aussitôt afin de se rendre compte de ce qui se passait et aperçurent de la fumée sortant sous la porte de la salle de bains. Quand cette dernière fut ouverte, ils constatèrent qu'un incendie venait de se déclarer dans la pièce et que les flammes environnaient une fenêtre dans les carreaux se brisèrent sous l'effet de la chaleur.

Tandis que l'on faisait appel aux pompiers, le personnel de la maison se mit au travail afin de combattre le sinistre et parvint assez rapidement à l'aide de couvertures mouillées et de quelques seaux d'eau. A leur arrivée sur les lieux, les soldats du feu n'eurent pas à intervenir, tout danger étant définitivement écarté. Les dégâts, évalués à 5.000 francs, consistent en rideaux, tentures, glaces, boiseries, tapisserie et peinture. Il y a assurance.

Après enquête, il a été établi que le feu avait pris naissance par suite de la chaleur dégagée par un appareil de chauffage électrique sur lequel on y avait laissé le courant.

LA PAIX NE DURE PAS TOUJOURS

L'amour est un sentiment changeant et très capricieux, qui réserve bien souvent des surprises. Deux êtres se rencontrent, se plaisent, s'aiment tendrement et finissent par s'unir pour toute la vie en se promettant aide et protection.

On installe son foyer le plus commodément possible et le chapelet des jours heureux se déroule petit à petit. L'accord est parfait et permet d'entrevoir un avenir plein de promesses et exempt de soucis, jusqu'au jour où la perfide mésentente vient se glisser entre les époux. D'abord, de vagues murmures se font entendre, mais sont vite étouffés. C'est le début de l'orage qui se prépare et qui, fatalement, finira par éclater. Alors, la calme demeure devient un enfer, où les chicanes sont provoquées pour des questions futiles et qui dressent les conjoints l'un contre l'autre. La paix a disparu et les jours heureux sont finis. C'est ce qui se produit, malheureusement, dans beaucoup de ménages.

Une scène conjugale s'est déroulée hier matin, vers 8 h. 30, place de la Liberté. M. Barthélémy D..., 41 ans, courtier, demeurant rue Dampierre, accompagné, de son épouse Marie M..., 39 ans, ménagère, ne paraissait nullement d'accord avec cette dernière, et les deux conjoints s'échangeaient des propos aigre-doux qui attiraient l'attention du public. La scène menaçait de tourner au tragique et les belligérants allaient en venir aux mains, quand l'agent Glorieux vint s'interposer. Cette heureuse intervention eut le don de calmer les époux qui furent contrits quand le policier leur annonça qu'il rédigeait procès-verbal à leur charge.

LA JOIE à votre portée... avec : Voir petites annonces T. S. F... SARADIO

POURQUOI SE GÊNER ?

Le métier de vidangeur ne souffre jamais du chômage, car il y a toujours des fosses d'aisance à vider, dont le produit est bien souvent une source de revenus pour l'entrepreneur, qui le livre aux cultivateurs ou aux maraîchers.

Malgré tout, il semble que cette... marchandise n'est pas toujours demandée et, quand les cuves servant au transport sont pleines il faut bien les débarrasser de leur contenu afin de pouvoir continuer le travail. Mais comment se défaire de cette matière encombrante

Sans se soucier des personnes qui seraient certainement incommodées par l'odeur désagréable et le parfum peu flatteur dégagé par le produit, Jean Vaucoitte, 33 ans, vidangeur, demeurant 12, rue Clémentine Durieux à Wasquehal et Alphonse Marcaut, 33 ans vidangeur, domicilié 17, Quai du Fresnoy à Tourcoing, avaient trouvé un moyen bien simple pour surmonter cette difficulté.

Avec leurs cuves remplies, ils se rendirent Boulevard de Metz où, sur le terrain « de la Perche » qui se trouve à proximité du canal, ils déversèrent le contenu des citernes portatives.

Le poste de police fut prévenu de ce sans-gêne et contravention pour infraction au règlement de police municipale a été rédigé à la charge des délinquants.

UNIQUE !

Cette année, le numéro de Noël du **RÉVEIL ILLUSTRÉ** vous offre, pour la modique somme de **0 fr. 35 centimes**, 20 pages de texte, comprenant 8.000 lignes, 260.000 lettres et un grand nombre de magnifiques illustrations.

Oui ! **Pour 35 centimes !**

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

A la Biscuiterie C. Duquesne, 88, rue de Flandre, un homme de peine, Jean-Baptiste Lorthioir 46 ans, rue des Sept-Ponts, 54, s'est piqué au poignet droit avec une plaque de tôle. Début de phlegmon avec lymphangite à la main droite : 12 jours.

— Robert Delooze, 14 ans, rue Guilbaud à Wasquehal, apprenti compositeur à l'imprimerie Léon Boittiaux, 36, rue de la Gare, en maniant un plateau à la composition, s'est piqué à la main gauche. Panaris de l'index : 12 jours.

— Un apprêteur des anciens Etablissements du Fontenoy, 122, rue de Tourcoing, Jérôme Debersnyder, 25 ans, rue Stagi, 55, à Beveren-sur-La Lye (Belgique), en donnant une secousse pour faire avancer un chariot, a eu le pied gauche écrasé sous la roue. Plaies contuses infectées avec décollement complet des ongles des troisième et quatrième orteils : 15 jours.

— A la Filature de Manfait, 139, boulevard Industriel, Germaine Demen, 24 ans, soigneuse, rue Thiers, 63, à Wattrelos, en soulevant un rouleau enfonceur, celui-ci s'est échappé de ces mains et lui tomba sur le pied gauche. Contusion du pied : 10 à 12 jours.

— A la suite d'une chute provoquée par une glissade au cours de son travail à l'usine A. Lepoutre, 41, rue Saint-Antoine, Marie Lekens, bonnetière, 18, rue du Beau-Chêne, à Wattrelos, a été blessée au genou droit. Contusion et épanchement : 15 jours.

— Au même établissement, Georges Lemahieu, 15 ans, bonnetier, 36, rue du Fort, s'est piqué à la main droite. Panaris sous-unguéal de l'index : 15 jours.

— Huit jours de repos à Alice Berthelot, 25 ans, coulectionneuse, 221, rue Lacroix, qui, au cours de son travail à l'usine Wibaux et Cie, 41, rue Charles Gounod, a été piquée par l'aiguille de sa machine à coudre. Plaie de la phalange unguéale de l'index gauche.

— Au peignage de Beaurepaire, 4, rue Kellermann, une peigneuse Gabrielle Choquet, 27 ans, rue de Condé, 14, s'est blessée au pied droit en marchant sur une pointe. Plaie pénétrante du pied : 8 à 10 jours.

— Louise Lebacq, 61 ans, rue Marie Buisine, soigneuse de continus chez Dubar-Delespaul, 292, rue d'Alger, en nettoyant son métier, a fait une chute par suite d'une glissade. Entorse du poignet droit : 15 jours.

— Dans un chantier de la rue Henry Bossut, un maçon de l'entreprise Félix Landrieux, 80, rue de Maubeuge, Maurice Decroix, 22 ans, rue du Printemps, 8 à Willemeau (Belgique), s'est fait un effort dans les reins en soulevant un bac de mortier. Entorse sacro-lombaire : 8 jours.

— Le caviste de la Société « L'Economie », 222, rue Jules Guesde, Jean Cambiain, 28 ans, rue du Fresnoy, 51, à Lys-lez-Lannoy, en descendant d'une pile de fûts, a posé le pied droit à faux et a ressenti une vive douleur. Entorse tibio-tarsienne. Arrachement probable de la pointe de la malléole externe : 15 à 20 jours.

DEMENAGEMENTS. Wagons, Autos capitonnés, GARDE-MEUBLES, Maison H. DAEL. Vidanges, rue Blanchemaille. 42. Rx. T. 34-40.

ON RECHERCHE

prisonnier interné camp Merseburz, 7e comp., 3e section, ayant connu Avit Mannie, 8e territorial, 12e comp., 8e bat., classe 1896. Urgent. Répondre à M. RENARD, 7, rue de la Chaussée, ROUBAIX.

Une œuvre de LOUIS PASTOUR est le cadeau le plus artistique et le plus délicatement apprécié d'une personne de goût. Son Exposition du « Soleil et des Fleurs » restera ouverte *jusqu'au 1er Janvier*, Galerie MERCIER FRÈRES, *179, rue Nationale* -- *LILLE*.

LES RESULTATS DE LA TOMBOLA DE LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « LA FAMILLE »

Premier lot, série L, N° 00.953 (un superbe mobilier comprenant : un salon, une salle à manger, une chambre à coucher). — Deuxième lot, série C, N° 12.046 (une laveuse mécanique avec moleur et essoreuse). — Troisième lot, série B, N° 02.450 (un poste de T. S. F.) — Quatrième lot, série H, N° 04.882 (un appareil de photographie). — Cinquième lot, série A, N° 01.967 (une bicyclette).

Les autres lots sont les suivants :

I - 10.521 — D - 12.435 — B - 11.490 — B - 02.639
C - 03.711 — D - 06.410 — E - 09.362 — F - 03.122
G - 07.001 — H - 01.211 — I - 11.983 — K - 00.881
L - 02.359 — M - 11.982 — A - 02.589 — B - 04.322
C - 09.798 — D - 02.294 — E - 04.422 — F - 05.005
G - 01.911 — H - 07.695 — I - 01.842 — K - 07.671
L - 05.771 — M - 00.181 — E - 03.541 — H - 03.650
A - 01.212 — L - 00.772 — F - 11.383 — M - 07.211
K - 03.471 — I - 08.515 — D - 05.851 — K - 07.770
F - 08.622 — C - 09.790 — G - 13.718 — A - 01.370
G - 03.339 — C - 12.208 — M - 02.224 — I - 07.680
G - 07.703 — F - 11.891 — K - 10.281 — K - 10.281
K - 08.320 — F - 05.408 — H - 07.383 — K - 01.231
F - 07.321 — L - 04.253 — K - 08.180 — G - 07.759
H - 02.300 — M - 07.531 — F - 01.795 — I - 10.481
M - 09.258 — I - 02.782 — I - 11.545 — C - 05.921
H - 06.300 — A - 04.710 — H - 06.916 — K - 09.322
M - 05.357 — E - 08.442 — F - 00.884 — E - 06.679
K - 03.833 — B - 09.910 — H - 12.762 — G - 04.312
D - 06.750 — H - 02.063 — L - 04.485 — D - 09.631
K - 06.665 — A - 07.855 — H - 07.448 — L - 06.781
K - 07.240 — D - 08.519 — E - 10.063 — B - 02.643
H - 01.132 — F - 05.038 — I - 06.482 — I - 02.247
L - 07.737 — A - 06.520 — M - 06.458 — E - 08.351
E - 05.541 — L - 02.152 — G - 03.343 — M - 07.654
H - 01.552 — C - 08.420 — C - 07.632 — D - 13.989
K - 05.543 — B - 04.034 — M - 08.730 — D - 04.352
B - 08.057 — E - 05.050 — D - 00.552 — K - 05.443

REVEILLON

CAFE DELYS, 3, place de la Gare ROUBAIX. — Tél. 19-70
MENU SOIGNÉ
COTILLONS GRATUITS —o— GRAND BAL
RETENEZ VOS TABLES

HOTEL DU MIDI

GRAND'PLACE — ROUBAIX

La Direction se mettra à la disposition des clients qui désireraient réveillonner. Ils y trouveront foie gras, dindes, langoustes, etc... Le délicieux menu ci-dessous pourra être servi pour 20 francs.

Huitres Portugaises
Consommé « Aux Perles »
Saumon Mousseline
Dinde aux marrons
Aspic de foie gras
Salade Ninon
Bûche de Noël

TAVERNE DU PONT
Réveillon
Ducasse à Pierrots les 24 et 25
Tous les Dimanches et Fêtes
BIFTECKS :: FRITES :: TRIPES :: JAMBON
19, Rue St-Vincent-de-Paul
—: ROUBAIX :—

FETE DE NOEL A L'AMICALE DES ARTS

Suivant la tradition, l'Amicale des Arts organise pour dimanche 28 décembre, à 15 h., salle du Café Français, Grande-Rue, à Roubaix, la fête de Noël offerte aux élèves de l'école de la rue des Arts et à leurs parents. Les membres actifs et honoraires ainsi que les membres de leur famille y sont cordialement invités.

Le Comité a voulu bien faire les choses et toute une série d'attractions nouvelles défilera devant les yeux émerveillés des enfants. On y verra les fameux « Maroudynis », les célèbres clowns parodistes et musicaux qui font des salles combles à toutes les représentations; « Robertson », le roi des prestidigitateurs; les « Lutos », duettistes militaires, etc., etc... De plus quelques membres de la section théatrale viendront donner leurs dernières créations littéraires et amusantes.

A 18 heures, apparition du Père Noël qui distribuera ses jouets aux 280 élèves de l'école. L'entrée de la salle sera libre pour les sociétaires sur présentation de l'invitation ou de la carte de l'Amicale.

UN CADEAU UTILE ET... UN GESTE HUMANITAIRE

Voici la période des cadeaux.

Offrez donc le joli sac à provisions mis en vente cette année par le Comité Roubaisien du Timbre Antituberculeux, en dépôt à la Trésorerie, Service d'Hygiène, 43, rue de Cassel. Téléphone 26.89.

LA DISTRIBUTION DES JOUETS A LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS

L'arbre de Noël de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens aura lieu samedi 27 décembre, de 14 à 16 heures, dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice. Les enfants qui se sont fait inscrire, devront se présenter munis du bon qui leur a été remis le jour de leur inscription, en se rapportant aux indications portées sur ce bon, soit: pour les bons jaunes de 14 à 15 heures et pour les rouges de 15 à 16 heures. En plus du magnifique jouet, une friandise sera remise aux enfants présents.

Mesdames !

Si vous voulez éviter des maladies de peau et autres plus graves, ne portez jamais de linge qui n'a pas bouilli, c'est-à-dire qui n'a pas été stérilisé, car les poisons rejetés par votre corps, sous forme de sueur, d'urine et sang, etc., ne pourront être détruits par un simple savonnage ou nettoyage à sec : ils subsisteront et seront à nouveau en contact avec votre peau, qui les réabsorbera et en viciera votre sang et vos eczémas et autres maladies de peau, et aussi de maladies intimes bien plus graves qui, non plus, n'ont pas d'autres origines.

Le linge blanc doit toujours être bouilli. Quant au linge de couleur qui ne peut supporter l'ébullition ni les désinfectants employés ordinairement comme le chlore, le permanganate, etc., ils devront simplement tremper toute une nuit par exemple dans l'eau contenant une dose ou plus de Blanco par 10 litres d'eau.

Le Blanco employé à froid et sans autres produits ne fait jamais déteindre et n'attaque jamais les tissus les plus délicats. Comme il contient une quantité formidable d'oxygène, votre linge sera détaché, désinfecté, aseptisé d'une façon parfaite et vous pourrez le porter sans crainte, votre santé s'en trouvera bien.

A LA MUTUELLE NADAUD

Les Commissions informent les retraités, que le paiement du deuxième semestre 1930, aura lieu dimanche prochain, 28 décembre, au siège, 50, Boulevard de Strasbourg, de 10 h. à midi. En raison du nombre important des retraités, les sociétaires intéressés sont invités à se présenter aux jour et heures indiqués. Ceux qui ne peuvent se rendre libres peuvent se faire remplacer par un membre de leur famille, muni du livret.

Les Commissions rappellent qu'il y a urgence à la remise des bulletins individuels d'adhésion à la Caisse primaire et prient les sociétaires qui ne l'ont pas encore fait de le rapporter au plus tôt, dûment rempli et signé. Les sociétaires exclus par l'âge ou par le gain, les commerçants, les artisans, sont priés de remplir également leur bulletin à seule fin de nous permettre le classement des effectifs pour le 1er janvier 1931.

NOTRE GRAND CONCOURS DES FRUITS PRÉFÉRÉS

2.000 LOTS VALANT PLUS DE 100.000 FRANCS

LISTE DES LAURÉATS

(SUITE)

Du 1287e au 1886e prix : Un pot crème beauté, valeur 10 francs.

1801e prix : M. VANDENHOECKE Alphonse, rue Voltaire, 125, à Roubaix.
1802e prix : M. BRASSART Gustave, rue de l'Epeule, ruelle Cuynot, 16, à Roubaix.
1803e prix : M. LECLERCQ Marcel, Contour Saint-Pierre, 19, à Croix.
1804e prix : M. THOEYE Jules, rue Chanzy, Maison Leriez, 13, à Lys-lez-Lannoy.
1805e prix : Mme DHELLEMME Lucienne, r. Carnot, 27, à Tourcoing.
1806e prix : M. LEROY Paul, rue de Sévigné 2 bis, à Roubaix.
1807e prix : M. MARECAUX Désiré, rue de Lorraine, 1 bis, à Lys-lez-Lannoy.
1808e prix : M. BERNIER Jules, rue Carnot, 1, à Mons-en-Barœul.
1809e prix : Mme CARNOTTE Andrée, rue de Roubaix, 82, à Wattrelos.
1810e prix : Mme MALFILATRE Irène, rue de Strasbourg, 8, à Wattrelos.
1811e prix : M. DUBOIS Albert, rue du Blanc-Seau, Impasse de la Solidarité 3, à Tourcoing.
1812e prix : M. FROMENTIN Victor, rue Pasteur, 57, à Leers.
1813e prix : M. DEQUEKER Constantin, rue Pasteur, 30, à Mouvaux.
1814e prix : M. DESMETTRE Marcel, rue du Gauquier, 97, à Wattrelos.
1815e prix : M. DUBOIS Edouard, rue Chevreul, 17, à Croix.
1816e prix : M. DEKEYSER Louis, rue du Sartel, 4, à Wattrelos.
1817e prix : M. POULAIN Alphonse, rue Newton, 27, à Roubaix.
1818e prix : Mme LESCEUX Ernestine, rue de la Vigne, 73, à Roubaix, 6, cour Damerval.
1819e prix : Mme RENARD, rue de Roubaix, 177, à Toufflers.
1820e prix : Mme DECLERCQ Raymonde, r. Theuville, 17, à Tourcoing.
1821e prix : M. Georges DUVILLERS, rue de Roubaix, 2 bis, à Leers.
1822e prix : M. MEURISSE Gérard, rue Anatole France, 39, à Lys-lez-Lannoy.
1823e prix : M. Gustave LEFEBVRE, rue de Toufflers, 35, à Lys-lez-Lannoy.
1824e prix : M. Lucien VAN HOOF, 110 bis, r. d'Oren, cour Sainte-Marie, 1, à Roubaix.
1825e prix : Mlle Albertine VEROLLEMAN, r. de Lille, 36, à Mouvaux.
1826e prix : M. VANCOPPENOLLE Georges, rue Rabelais, 28, à Lys-lez-Lannoy.
1827e prix : M. DERYCKE Pierre, rue des Mazures, 37, à Wattrelos.
1828e prix : M. DEROUBAIX Marcel, rue de Mulhouse, à Lys-le Lannoy.
1829e prix : M. VAILLANT Henri, rue Baillerie, 224, à Wattrelos.
1830e prix : M. BERNARD Hubert, Chaussée Gramme, Baraquement 11, à Tourcoing.
1831e prix : M. DESPLANQUE Georges, rue Saint-Jacques, 6, à Lannoy.
1832e prix : M. DELFOSSE Jean, rue Jules-Guesde, 138, à Wattrelos.
1833e prix : Mme VIGNA Louise, rue Edouard Vaillant, 231, à Roubaix.
1834e prix : M. DELGRANGE Georges, rue Leuridan-Noclain, 21, à Wattrelos.
1835e prix : M. PLODYS Henri, rue du Vieux-Bureau, 99, à Wattrelos.
1836e prix : Mme DELANNOY Céline, rue du Sapin-Vert, 444, à Wattrelos.
1837e prix : Mme LUNEVILLE Agnès, rue des Trois Pierres, 334, à Wattrelos.
1838e prix : M. Hilaire VANNIEUWENLUYSE rue de l'Epeule, Ruelle Cugnot, 2, à Roubaix.
1839e prix : Mme Lucienne COUDRON, rue Delezenne, cour Bouten, 7, à Roubaix.
1840e prix : M. LOCQUET Jean, rue de Leers, 312, à Wattrelos.
1841e prix : M. LECLERCQ Louis, rue de Tunis, 45, à Tourcoing.
1842e prix : M. DERYCKER Emile, rue de Bazeilles, 13, à Wattrelos.
1843e prix : Mme CALLENS - MICHEM, rue Louise Michel, 39, à Wasquehal.
1844e prix : Mlle STAEDTHADER Elisa, rue Ma Campagne, 36, à Wattrelos.
1845e prix : M. VANHERPE Georges, boulevard Industriel, 89, à Roubaix.
1846e prix : Mlle BOUSSEMART Jeanne, rue Rouget de l'Isle, 26, à Tourcoing.
1847e prix : Mme MABLET Marie, rue de Ma Campagne, 99, à Roubaix.
1848e prix : M. BUTAYE Auguste, rue Delezenne, 6, à Roubaix.
1849e prix : Mme VILLAEYS Léa, rue Archimède, 79 bis, à Roubaix.
1850e prix : M. Maurice MERCIER, boulevard Industriel, tissage Renard, à Roubaix.
1851e prix : M. SALEMBIER Jean-Baptiste, r. Laure, 19, à Wattrelos.
1852e prix : M. DEVOS Félix, rue de la Barbe d'Or, 47, à Roubaix.
1853e prix : M. DELVALLEE Victor, 20, rue Chanzy, à Lys-lez-Lannoy.
1854e prix : M. PICAVET - ADELSON, rue Bernard, cour Sory, 1, à Roubaix.
1855e prix : M. GUENEE Fernand, rue Voltaire, 46, à Roubaix.
1856e prix : M. FASSEUR rue Delmarle, 18, à Wattrelos.
1857e prix : M. PIERRONNE Paul, rue de Lannoy, 11, Hameau de Hempompont, à Hem.
1858e prix : M. DESMOITIER Marcel, rue de Tournai, 26, à Templeuve.
1859e prix : M. DEROO Léon, rue Ma Campagne, 29, à Wattrelos.
1860e prix : M. DROULEZ Jean, rue Marceau 19, cour Marceau, 3, à Roubaix.
1861e prix : M. PAUCHANT Albert, rue de Leers, cité de l'Avelin, à Wattrelos.
1862e prix : Mme BAVEYE Alida, rue de Lannoy, 196, cour Delepianque, 8, à Roubaix.
1863e prix : M. ROMMEL Henri, rue Saint-Jacques, 41, à Croix.
1864e prix : M. VANHECKE Auguste, r. Bernonville, 9, à Roubaix.
1865e prix : Mme DETHOURNAY Catherine, rue Jules Guesde, 268, à Roubaix
1866e prix : M. LOTH Kléber, rue Lamartine, 64, à Wasquehal.
1867e prix : Mlle GUSTIN Julia, rue de Porzeau, 37, à Templeuve.
1868e prix : M. BOURGEOIS Henri, rue Beauremars, 19, à Roubaix.
1869e prix : M. CRUSNAIRE Floribert, rue de Lannoy, 59, à Lys-lez-Lannoy.
1870e prix : Mme Fernande DUPONCHEL, 7, Grand'Place, à Lannoy.
1871e prix : Mme TONDELEIR Mireille, rue de la Chaussée, 30, à Roubaix.
1872e prix : M. DEHAUT Jules, rue Raphaël 3, à Roubaix.
1873e prix : M. LEPOUTRE Henri, rue Jean-Jaurès, 39, à Wattrelos.
1874e prix : M. FRANÇOIS Henri, 107, rue de Mouscron, à Wattrelos.
1875e prix : M. DELACROIX Adolphe, rue Jules Guesde, 128, à Hem.
1876e prix : Mme LECLERCQ Louise, rue Jules Guesde, 266, à Roubaix.
1877e prix : M. DUHEM Henri, rue d'Alsace-Lorraine, 66, à Mouvaux.
1878e prix : M. ROSSEEL Gustave, rue Thiers 11, à Lys.
1879e prix : M. QUINT Alphonse, rue Jules-Guesde, 228, à Hem.
1880e prix : M. TACK Evrard, rue des Fossés 92, à Roubaix.
1881e prix : Mme BOIDIN Marie, rue du Fresnoy, 71, à Lys-lez-Lannoy.
1882e prix : M. HOLLEUMIEUX Jean, rue du Château d'Or, 49, à Wattrelos.
1883e prix : M. CORNARD Albert, rue d'Arcole, 43, à Tourcoing.
1884e prix : Mme BONAMI Joséphine, rue du Vieux Civron, 2, à Hem.
1885e prix : M. DELLAY Théodore, rue Gambetta, 88, à Flers-Breucq.
1886e prix : M. MATHYS Charles, rue du Nouveau Civron, 5, à Hem.

Du 1887e prix au 2.000e prix : Un flacon liqueur Raspail, avec bouchon gobelet, valeur 7 fr. 50.

1887e prix : M. VANDEQUIN Théodore, rue de Leers, 150, à Lys-lez-Lannoy.
1888e prix : Mme LEVEUGLE Raymonde, rue de Strasbourg, 2, à Lys-lez-Lannoy.
1889e prix : M. FLEURENT Auguste, Grande-Rue, 299, à Roubaix.
1890e prix : M. Adolphe VERDONCK, rue du Congo, 27, à Wattrelos.
1891e prix : Mme FAUVARQUE Rose, rue des Trois Villas, 23, à Croix.
1892e prix : Mme DESCHAMPS Marie, 5, rue Fénelon, à Lys-lez-Lannoy.
1893e prix : Mlle Alice SABBE, rue du Moulin, 44, à Neuville-en-Ferrain.
1894e prix : M. DUBOLPAIRE Gaston, rue Watt, 9, à Roubaix.
1895e prix : Mme veuve LORTHIOIR Domitile, rue Thiers, 4, à Lys-lez-Lannoy.
1896e prix : Mme LALLEMAND Marie-Louise, rue de Lorraine, 22, à Wattrelos.
1897e prix : M. DUHAMEL Maurice, rue Jules Guesde, 103, à Wattrelos.
1898e prix : M. MANTAELT Laurent, rue du Gibraltar, 9, à Leers.
1899e prix : M. DEGEYTER Raymond, rue de la Fonderie, 3, à Croix.
1900e prix : M. MINAUX Clovis, rue Jules-Guesde, 36, à Wattrelos.

Lire demain, la suite de la liste des heureux gagnants.

Les gagnants devront retirer leurs lots en nos magasins centraux, au SIÈGE SOCIAL DE « L'EGALITE », 186, rue de Paris, à Lille, tous les jours ouvrables de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h., sur présentation de pièces d'identité en règle.

Les gagnants désireux de se faire adresser leurs lots à domicile pourront également s'adresser à notre bureau, 45, rue de la Gare, à ROUBAIX où, sur justification de leur identité, suite sera donnée à leur demande.

POURQUOI PAYER COMPTANT

quand vous pouvez acheter directement votre mobilier, voiture d'enfant, cuisinière, couverture Balatum, payables en 6, 9 et 12 mois, chez **Gervais LEFEBVRE, 27, rue de Blanchemaille, ROUBAIX** ? Ne pas confondre avec des maisons de crédit. — **Discrétion.**

DONATION LAGACHE-DELATTRE

La distribution des titres de pension aux bénéficiaires de la Donation Lagache-Delattre, aura lieu en séance publique, à l'Hôtel de Ville de Roubaix, salle des adjudications, le dimanche 28 décembre, à 11 h.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le Comité a reçu les sommes suivantes :

De M. Sapicas, marchand d'articles de Paris, la somme de 50 francs, prélevée sur sa recette faite au marché dimanche dernier ;

Du Sport Ouvrier Roubaisien, 122 fr. 55, quête effectuée au cours du concert d'hiver de dimanche dernier.

De la société de musique « La Grande Fanfare », 159 fr., collecte de la fête de l'Arbre de Noël.

Merci à tous ces généreux donateurs.

UN GRAND BAL DE BIENFAISANCE AU PROFIT DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le samedi 10 janvier, le Comité roubaisien du Timbre antituberculeux, en accord avec les sociétés locales, organise, salle municipale des fêtes, de la rue de l'Hospice, un grand bal de nuit dont la recette intégrale sera versée à l'œuvre.

Pour ce bal, le comité s'est assuré tous les concours gratuits. De plus, un appel a été envoyé aux brasseries et divers commerçants de la ville pour garnir la buvette, le buffet, ainsi que le comptoir à cotillons.

Nous sommes persuadés que tous voudront donner pour cette œuvre de bienfaisance et sommes heureux de signaler à la population ceux qui déjà nous ont fait parvenir leur acceptation :

Compagnie des eaux gazeuses; Union Roubaix-Tourcoing; Brasserie Dutholt ; Société l'Alliance; MM. L. Dupont et Fils; M. Alphonse Dekien; MM. Tack et Bouten; M. Emile Florin; M. Molle.

— Le Comité roubaisien a reçu la somme de 150 francs de la Société chorale « Notre-Dame » produit d'une quête effectuée au cours d'un banquet de Ste-Cécile.